
Madame Anne GENETET
Députée Asie - Océanie - Europe orientale
11ème circonscription des Français établis hors de France

Paris, le 22 novembre 2022

Objet : Obtention des visas de courts séjours

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur les difficultés croissantes à obtenir des visas dans deux situations : les voyages d'affaires et les visas de court séjour pour conjoint de Français.

En effet, je reçois de plus en plus de sollicitations concernant ces deux types de visas et je souhaiterais mieux comprendre les éventuels changements qui ont pu être opérés depuis la crise du Covid et savoir s'il serait envisageable d'accélérer les procédures voire de simplifier les règles d'obtention.

Concernant les visas pour voyages d'affaires, j'ai reçu plusieurs courriers de nos communautés d'affaires à l'étranger qui éprouvent les pires difficultés à obtenir des visas d'affaires pour leurs employés ou pour leurs investisseurs. C'est le cas en particulier en Inde et dans les pays du Sud-Est asiatique. Dans le contexte d'une concurrence mondiale de plus en plus féroce et où la France fait tous les efforts depuis 2017 pour renforcer son attractivité et sa compétitivité en obtenant des résultats significatifs, il apparaît que cette situation est très préjudiciable. Elle est d'autant plus problématique que nos entrepreneurs français à l'étranger ne la comprennent pas et qu'elle semble s'être installée dans les suites de la crise du Covid. A l'heure où justement, les voyages d'affaires peuvent reprendre grâce à un assouplissement des règles sanitaires locales, il apparaît nécessaire de faciliter les déplacements d'affaires vers la France. Ces voyages d'affaires sont bénéfiques pour notre réputation, notre attractivité, pour notre tourisme d'affaires et in fine pour notre économie et nos emplois en France. La France – pays le plus attractif d'Europe depuis 2019 - ne peut pas se permettre de ternir ce dynamisme.

Pour ce qui est des visas courts séjours pour conjoints de Français, la situation paraît assez similaire. Suite à la reprise des déplacements internationaux, nombreux sont les Français de l'étranger qui m'interpellent pour me faire savoir les difficultés qu'ils ont ou qu'ils ont eues à obtenir un visa court séjour pour leur conjoint pour un voyage en France. En raison des restrictions liées au Covid, beaucoup de nos compatriotes n'ont pu rejoindre la France depuis plusieurs années pour rendre visite à leur famille et leurs proches. Ainsi, ces nouvelles difficultés sont difficilement acceptées et génèrent beaucoup de frustrations chez nos compatriotes. Je note que les sollicitations que je reçois proviennent de différents pays de ma circonscription et impliquent généralement TLS, le prestataire en charge de la collecte des demandes de visas.

Au regard de ces éléments, je vous serais reconnaissante de bien vouloir expertiser cette situation.

Je me tiens à votre disposition et à celle de votre équipe pour tous compléments d'informations.

Espérant que cette situation retienne votre bienveillante attention, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Anne Genetet



Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
Hôtel de Beauvau,
1 Place Beauvau,
75800 Paris

Copie à :

Monsieur Oliver Becht
Ministre délégué chargé du Commerce Extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15